

Présentation par Nicolas MICHELIN du projet des bassins à flots.

1-Historique

Le quartier des bassins à flots est aujourd'hui un territoire industriel dont l'activité est encore présente par endroit. Il concentre aujourd'hui pêle-mêle des activités nautiques, des petites PME, un tissu associatif riche mais aussi des terrains en friche avec un patrimoine industriel en grande partie

fortement dégradé. Ce quartier nous renvoie à un imaginaire portuaire composé par les grues, péniches, rails, silos ...

Le charme de ce site réside dans l'immensité de ce vide en plein coeur de ville. L'arrivée du tramway impose une redéfinition de ce quartier resté pendant longtemps à l'écart du dynamisme du centre **ville.**

2- Attitude

A l'aune du projet d'agglomération lancé par la ville de Bordeaux, le quartier des bassins devient un nouveau territoire d'expansion du centre-ville de l'agglomération bordelaise.

Le projet d'aménagement tire parti du génie du lieu et se construit de façon atypique en proposant une autre façon de faire la ville. Le projet s'appuie sur plusieurs invariants composant le plan guide. Ces invariants définissent une culture du projet qui doit être partagé par tous. Ils fixent une attitude par rapport à la nature en ville, l'infrastructure douce, la variété et la mixité du bâti, la programmation des rez-de-chaussée et la morphologie des immeubles.

Le plan guide qui reprend les invariants sera un document évolutif. Il s'affinera au gré des opportunités foncières, de la programmation des équipements publics et de l'avancée des opérations.

Le quartier des bassins à flots tend à devenir un éco-quartier innovant et sur mesure à l'échelle de cette vaste étendue d'eau.

3- Situation

Ce quartier est situé à l'interface de plusieurs quartiers et en charnière des quartiers Bacalan et Chartrons. Il s'inscrit dans une dynamique globale entre les projets de

renouvellement urbain des Aubiers, le nouvel axe Lucien Faure, le pont Bacalan/Bastide et son débouché vers le quartier

Brazza.

La plaque portuaire, véritable respiration en pleine ville, est envisagée comme la continuité des quais de Bordeaux. Les quais ne s'arrêteront plus au droit de la station de tram « Bassins à flot » mais pourront être prolongés vers les Aubiers, les berges du lac mais aussi en direction du quartier de Bacalan.

4- Projet

Les fondements du projet d'aménagement s'appuient sur l'idée de « faire la ville autrement ». Il ne s'agit pas de continuer le parcellaire en lanière caractéristique du quartier des Chartrons ou de reprendre la logique d'îlot traditionnelle de la ville « classique ». Ce nouveau quartier tourné vers ces deux pièces d'eau centrales met en avant une réflexion plus générale sur la vocation multiple des bassins à flot (habitat, travail, activité, loisirs). Des activités ludiques, culturelles, économiques seront créées ou pérennisées autour des bassins afin de renforcer l'idée d'un lieu de vie « urbain » autour de « l'eau vive ».

Afin de conserver l'idée de cheminement vers les bassins à flot, le projet prévoit de conserver les trames viaires existantes au maximum en préservant les ouvertures sur les bassins. Les îlots existants sont conservés et définissent la taille de nouvelles opérations. Ces macro-lots seront par conséquent lotis en respectant des principes d'implantation définis par le plan guide. Cette volonté de transparence vers les bassins est soulignée par l'implantation des bâtiments de façon perpendiculaire à la plaque portuaire. L'implantation retenue génère une équité au niveau des vues pour les habitants.

Les îlots seront traversés par des sentes paysagères insérées entre les bâtiments neufs et existants.

Ces espaces de promenade traverseront l'épaisseur du tissu urbain du quartier en suivant la direction NE / S-O depuis l'extérieur du quartier (Chartrons, Bacalan) jusqu'aux bassins.

Des constructions « inédites » installées de part et d'autre de ces sentes reprendront des typologies adaptées au quartier des bassins. Inspirées par les formes urbaines existantes sur le quartier, les typologies proposées (« hangar habité », bâtiment d'activité, « tourrette », immeuble « hybride ») composeront les différents îlots et sont associés de façon concomitante à une mixité programmatique à l'îlot et au bâtiment.

La programmation des équipements publics doit être intégrée à la composition des îlots. Dans la mesure du possible, le projet conserve les bâtiments existants en activité et les éléments patrimoniaux qui seront réhabilités.

5- L'énergie

Les questions énergétiques font partie intégrante du projet urbain des bassins. Plus qu'un « écoquartier » traditionnel, le quartier des bassins sera un site expérimental tant du point de vue de la performance des bâtiments que des questions de sources énergétiques.

L'ensemble des bâtiments du quartier pourra être doté de toitures photovoltaïques. Cette énergie sera utilisée pour la consommation électrique des bâtiments. Le quartier étudiera l'opportunité et la faisabilité d'un réseau de centrale regroupant différents sources de production d'énergie (cogénération) pour les apports complémentaires. Les autres sources énergétiques seront envisagées en fonction des opportunités offertes par le site (production de chaleur associée à l'usine d'épuration, culture de biomasse dans la base marine, ...).

La stratégie énergétique sur le quartier se fonde sur les potentialités du site et de la région. En vue d'une expérimentation mesurée et évolutive, les réseaux mis en place seront susceptibles d'accueillir d'autres sources d'énergie primaire.

L'objectif est de réaliser un quartier zéro énergie, c'est-à-dire un quartier qui sur une année produit autant d'énergie renouvelable que ce qu'il consomme pour tous ses usages.